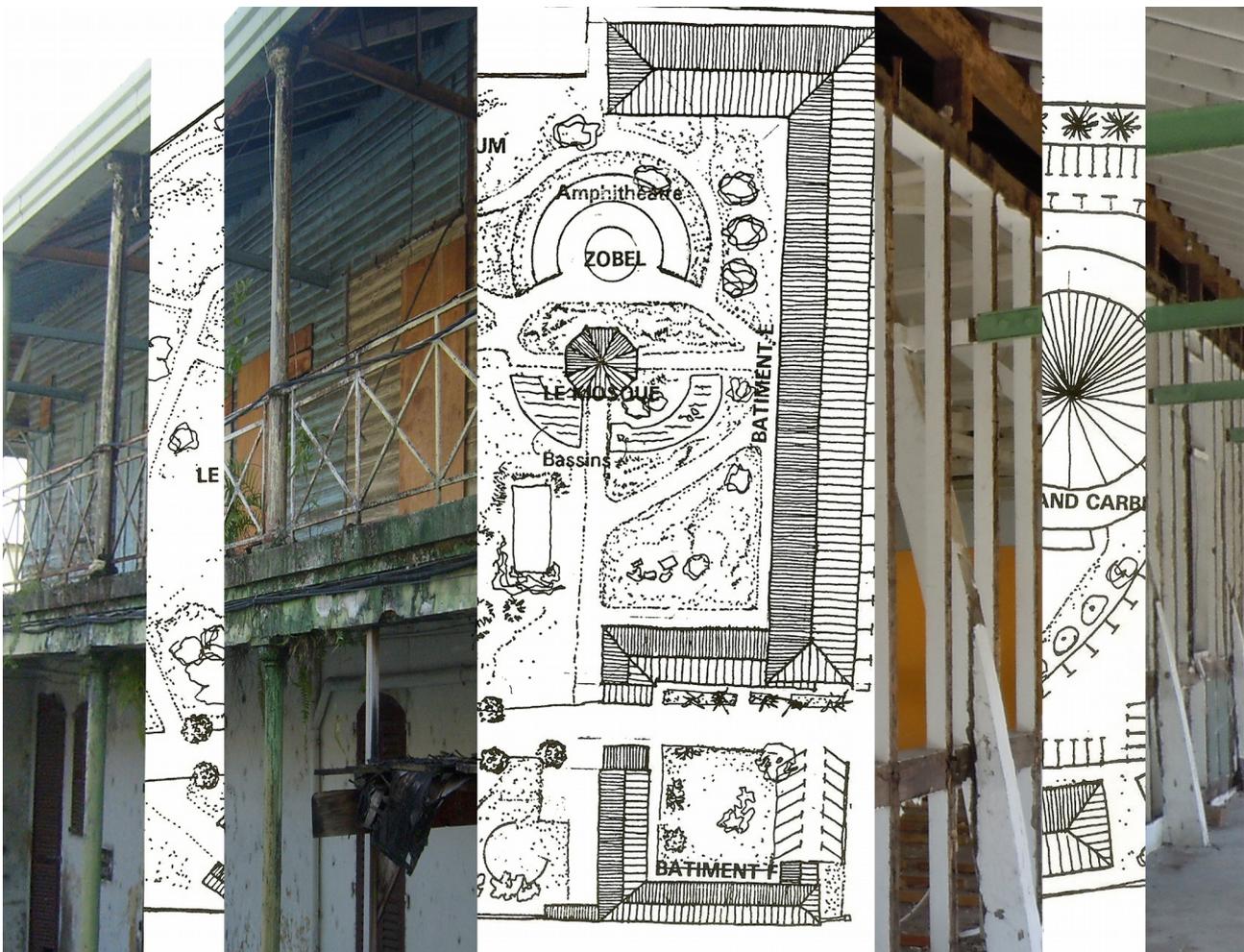


MARTINIQUE MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER



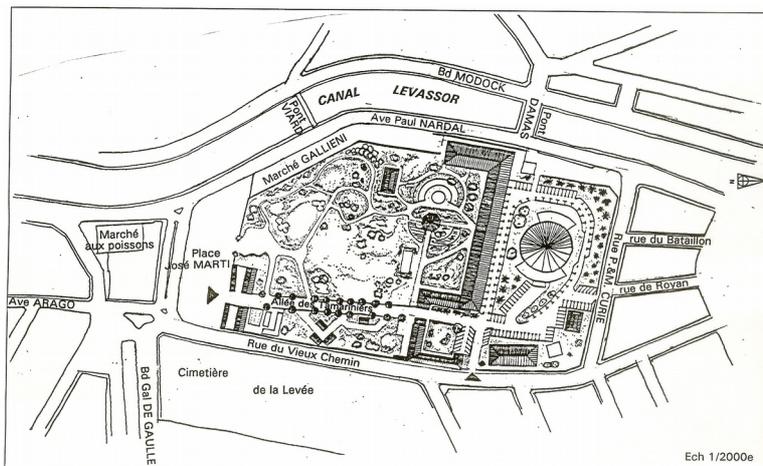
FORT-DE-FRANCE ANCIEN HOPITAL MILITAIRE

édifice inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 17/08/1979

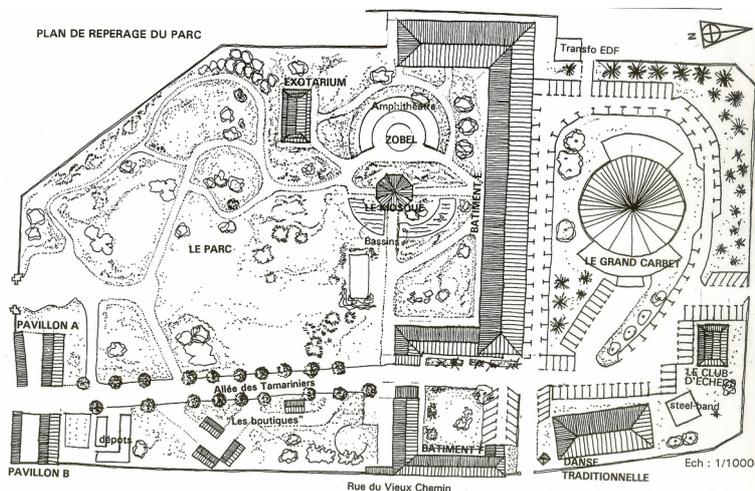
FORT-DE-FRANCE, ANCIEN HOPITAL MILITAIRE – Parc floral – Parc Aimé Césaire Monument historique en chantier

L'ancien Hôpital Militaire, place José Martí à Fort-de-France, figurant au cadastre section AZ n°1013, d'une contenance de 3 ha 42 a 85 ca, est inscrit partiellement au titre des Monuments historiques par arrêté du 17/08/1979.

Sont protégés, les façades et les toitures du bâtiment principal, l'ancien Hôpital militaire, son annexe, son kiosque ainsi que le parc Galliéni situés dans le quartier Terre Sainville.



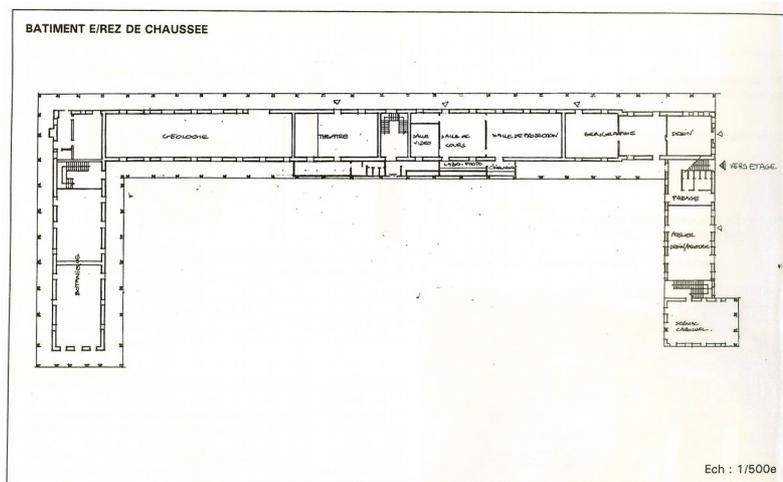
La Direction des affaires culturelles de Martinique finance les opérations de travaux depuis fin 2011, celles-ci représentant un investissement du Ministère de la Culture de la Communication de 700 000 euros, 7 % environ du montant total des travaux soit plus de 10 millions d'euros. Les autres partenaires financiers du projet sont le FEDER, environ 40 %, ANRU, environ 18 %, la Région, environ 18 % et la ville, environ 17 %.



La maîtrise d'œuvre a été confiée à AZ Architecture, Monsieur Alain Zozor, architecte D.P.L.G., inscrit à l'ordre de Martinique. L'ensemble de l'opération est suivi par le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques dans le cadre du Contrôle Scientifique et technique (CST).

L'histoire et l'architecture du bâtiment :

Le parc floral et culturel de Fort-de-France est un vaste quadrilatère de 250 m de côté par 150 m représentant une superficie d'environ 3 ha situé à l'extrémité Ouest du boulevard Charles de Gaulle qui cantonne au Nord l'hyper centre-ville.



Cette vaste parcelle située entre le cimetière qui longe la rue Xavier Orville et la rivière Madame abrite plusieurs constructions d'époques diverses :

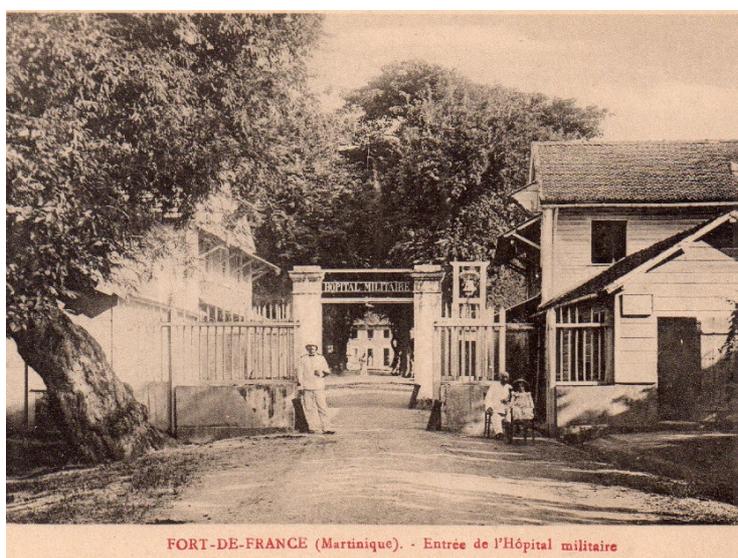
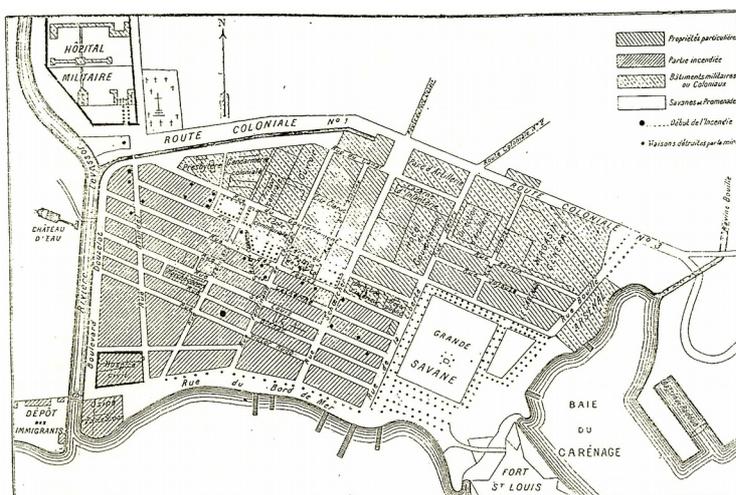
- le pavillon d'entrée,
- le kiosque octogonal,
- le pavillon de danse traditionnel construit dans les années 91 à l'emplacement d'un bâtiment plus ancien,
- le Grand carbet, demi-sphère de 90 m de diamètre construit en 1980 au Nord du parc,
- un ensemble de constructions hétéroclites de petites dimensions,
- le pavillon principal, vaste construction de 110 m de long formant un U,
- le pavillon secondaire, long de 70 m.

Ces deux derniers bâtiments sont les vestiges de l'ancien hôpital militaire.

L'actuel parc correspond à l'emprise de l'ancien hôpital militaire de Fort-de-France. En 1698 le sieur Villamont, habitant de Fort-Royal – ancien Fort-de-France, donne aux religieux de la Charité un terrain de 3 ha pour l'établissement d'un hôpital. Ce dernier, précaire jusqu'en 1694, est destiné aux matelots et aux soldats pour qu'ils évitent un long et compliqué trajet jusqu'à Saint-Pierre, alors capitale administrative de l'île et pourvue de meilleurs équipements médicaux.

Commencé en 1709, l'hôpital est terminé en 1722. Louis XVI en fait don au religieux et le place sous le vocable de Saint-Louis. En 1725, le roi donne encore aux religieux un terrain vers la rivière Madame. En échange, les religieux doivent exercer l'hospitalité envers les malades des troupes et des équipages de vaisseaux.

Le développement de l'hôpital est prodigieux car dès le milieu du XVIIIe siècle, il accueille 5000 malades.



Lors de la construction, les bâtiments sont réalisés en maçonnerie de pierre de taille, en moellons et en bois. Suite au tremblement de terre de 1790, ils sont reconstruits dans les mêmes matériaux.

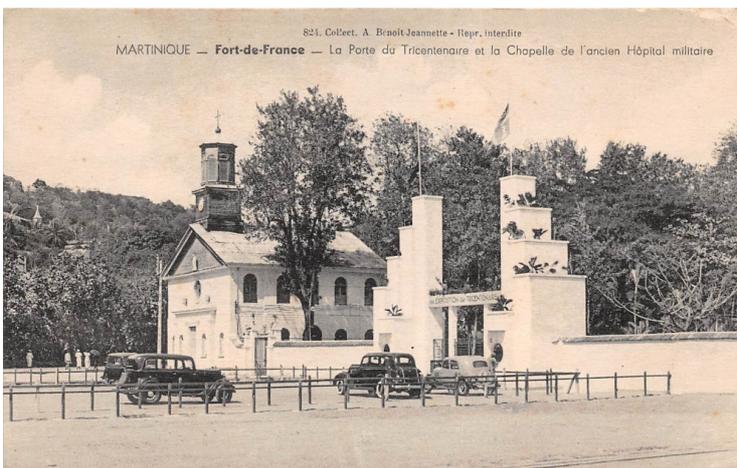
Originellement à rez-de-chaussée, ils gagnent vraisemblablement un étage à cette période. Ils sont couverts pas des toitures en bâtière recouvertes de tuiles écaille en terre cuite.

Dès la fin du XVIIIe siècle, l'hôpital est à l'étroit dans ses murs, et l'on songe à le déplacer, mais cela n'interviendra qu'en 1935.

Toutefois, les aménagements d'usages et fonctionnels se poursuivent comme la construction de la chapelle à l'entrée du parc, du côté de la rivière. Celle-ci sera détruite en 1960.

Lors des fêtes du tricentenaire du rattachement de la Martinique à la France, en 1935, plusieurs spectacles et commémorations se déroulent dans le parc de l'hôpital sous la direction de l'architecte Robert Haller qui est chargé de l'organisation générale. À cette occasion est construite une porte triomphale qui fait l'objet d'un concours d'architecture au cours duquel douze projets sont en concurrence.

Deux projets sont primés, le premier prix a été attribué de justesse à M. Gouart et Roseau de la société d'entreprise coloniale et le deuxième à M. Caillat et Dormoy. La construction est finalement confiée à la Société Antillaise de Construction, représentée par Emmanuel Roseau, ingénieur formé à l'École Centrale. Le budget préalablement fixé à 100 000 F. est ramené à 50 000 F., d'autre part, des primes de 1 000 F. et de 500 F. sont offertes pour les projets lauréats. La porte est réalisée pendant le mois de novembre 1935 et sera utilisée ensuite comme guichet d'entrée lors de spectacles.



Quoi qu'il en soit, l'hôpital est provisoirement transformé en caserne portant le nom de Quartier Gallieni et, en 1971, le site est abandonné par les militaires et rétrocédé à la ville. À l'instigation de l'association Soroptimist, le parc est devenu « Parc Floral » en organisant les premières floralies internationales du 20 au 31 janvier 1973.

En 1976, la mairie y installe son service culturel (SERMAC).

Les désordres et les pathologies de la construction :

Les études de diagnostic établies en 2007 montrent le mauvais état général des bâtiments qui poussent la municipalité à en interdire l'accès. Suivant le document cadre de la Société d'Économie Mixte d'Aménagement de Fort-de-France (SEMAFF) de mai 2009 « [...] le Parc Floral était un lieu d'activités multiples ; on y trouve le SERMAC, des espaces de muséologie, l'antenne Martinique du Conservatoire de Botanique, le Service des espaces verts de la Ville, et des activités diverses.

Compte tenu de la dégradation de certains bâtiments, et de leurs vétustés, la Ville de Fort de France souhaite aujourd'hui entreprendre la recomposition du parc en redéfinissant les activités en vue de leur homogénéité, tout en redonnant au parc sa fonction première de parc urbain. Aussi il est envisagé d'y installer le Muséum d'histoire naturelle. La thématique retenue pour ce projet se fonde sur une approche du milieu naturel caraïbe (terrestre et marin) et concerne les domaines géologiques, botaniques et zoologiques. Le parc fera partie intégrante du Muséum. Véritable jardin botanique il sera conçu comme un espace pédagogique représentant certaines diversités de la flore caribéenne [...] »



Les travaux envisagés :

Le SERMAC temporairement hébergé dans l'ex-palais de justice doit réintégrer ses locaux dans le parc dans des conditions de sécurité, confort et fonctionnalité à la hauteur de ses nouvelles ambitions.

Ainsi une salle d'exposition permettant d'accueillir des artistes extérieurs, et de mettre en valeur les travaux des élèves, à cela s'ajoutent deux salles de répétition, une salle des professeurs, une salle de peinture, un atelier de danse, et dix salles polyvalentes seront réalisés dans le bâtiment de l'ancien hôpital.



Les travaux visent ainsi à rendre viable l'ancien bâtiment à structure bois en lui apportant un confort phonique, d'usage, thermique et de fonctionnalité de plusieurs activités artistiques requises.

Les intervenants par corps d'état :

MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Groupement

AZ Architecture – Monsieur Alain Zozor – 77, rue François Arago – 97 200 Fort-de-France

BIEB ingénierie – immeuble les flamboyants, ZI la Lézarde – 97 232 Le Lamentin

BET A2E – 119, ZAC de Rivière Roche – 97 252 Fort-de-France

BUREAU DE CONTRÔLE :

ANTILLES CONTRÔLE – 49, immeuble
Panorama Boulevard de la Marne 97200
Fort-de-France

CSPS (Coordination Sécurité et Protection
de la Santé sur les chantiers de bâtiment) :

CEDEC Sarl – BP 102 – 97 224 DUCOS

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE :

BANGUI CARAÏBE – chemin bois Quarré
– 97 232 Le Lamentin

MAÇONNERIE et PIERRE DE TAILLE :

Groupement

BANGUI CARAÏBE – chemin bois Quarré
– 97 232 Le Lamentin

TERH – rue des Aigrettes, La Prairie Cap
Est – 97 240 Le François



CHARPENTE COUVERTURE :

Groupement

ANGEL CONSTRUCTION – Bois Case navire – 97 233 Schoelcher

COALYS ANTILLES – 105 Zac Les Coteaux – 97 228 Sainte-Luce

CHARPENTE MÉTALLIQUE :

TIM SARL – rue Saint Éloi, Cité artisanale de Dillon – 97 200 Fort-de-France

MENUISERIE BOIS :

CONSEIL ANTILLES AGENCEMENT – Habitation Durocher – 93 232 Le Lamentin

Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique

STAP – CMH

54 rue du Professeur Raymond Garcin

97 200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11

Télécopie : 05 96 60 79 69

Courriel : sdap972@culture.gouv.fr

Rédaction C. Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko, STAP – CMH 972

Crédits illustrations : C. Bourel Le Guilloux, Y. Prikhodiko, STAP-CMH 972

Version septembre 2015